

Le Thermomètre du Cirque Climatique: objectif et méthodologie

Contexte et Objectif

Les négociations internationales sur le climat, qui doivent aboutir en décembre au Sommet de Copenhague, sont très techniques. Les chiffres et les acronymes s'y accumulent. Le risque est grand que, quelles que soient les conclusions des négociations, chaque dirigeant puisse prétendre que l'accord trouvé est un succès, ou qu'il ne peut être tenu pour responsable d'un échec étant donné l'« ambition » des ses propres positions.

L'objectif du *Thermomètre du Cirque Climatique* est de proposer une évaluation claire de l'ambition des pays industrialisés. La performance de chaque pays est mesurée par l'augmentation de la température mondiale à laquelle ses positions de négociation aboutiraient si tous les pays du monde avaient le même niveau d'ambition. Deux positions sont prises en compte :

- Leur objectif national de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2020 ;
- Leur engagement financier pour aider les pays en développement à limiter leurs émissions et à s'adapter aux impacts inévitables des changements climatiques.

Si ces positions peuvent être considérées comme les plus importantes, d'autres devront également être suivies avec attention : l'accord international sera-t-il légalement contraignant ou s'agira-t-il seulement de promesses politiques ? Comment va-t-on comptabiliser les émissions des sols ? Les pays industrialisés pourront ils réduire leurs émissions essentiellement via des mécanismes de compensation carbone ?

Méthodologie

L'objectif ultime de Copenhague doit être de garantir que l'augmentation de la température mondiale restera autant que possible en dessous de 2°C. Nous nous reposons donc sur les scénarios les plus ambitieux étudiés par les scientifiques du GIEC, tout en gardant à l'esprit qu'ils ont une chance sur deux de conduire à une augmentation de la température supérieure à ce seuil critique.

Toujours selon le GIEC, cet objectif doit se traduire pour les pays industrialisés pris collectivement par une réduction de leurs émissions entre 25 et 40% d'ici à 2020 par rapport à 1990. Nous supposons que ces pays réduisent leurs émissions de 30%. Pour répartir cet effort entre eux de manière comparable, nous utilisons une étude l'Environmental Assessment Agency des Pays-Bas qui utilise les mêmes clefs de répartition de l'effort que le GIEC. Cela conduit à un objectif d'environ 40% pour l'Union européenne par rapport à 1990, 13% pour les Etats-Unis (leurs émissions ayant fortement augmenté depuis 1990) ou encore 20% pour le Japon.

Ainsi, si l'Union européenne s'engageait à réduire ses émissions de 20% comme c'est le cas actuellement, elle n'effectuerait qu'un tiers des réductions d'émissions nécessaires par rapport à un scénario de « laisser-faire ». Autrement dit, avec un engagement de 20%, le niveau d'ambition européen concernant les réductions d'émissions est un tiers de ce qu'il devrait être. Si l'Union européenne prenait un engagement de 30%, comme elle semble être prête à le faire, son niveau d'ambition serait trois quart de ce qu'il doit être.

Pour éviter un réchauffement climatique de plus de 2°C, les pays en développement doivent, selon certains auteurs du GIEC, réduire collectivement leurs émissions entre 15 et 30% d'ici à 2020 par rapport à la tendance actuelle. Etant donné leur plus grande responsabilité historique dans le problème du changement climatique, et leur plus grande capacité à y faire face, les pays industrialisés doivent soutenir financièrement ces efforts de réduction des émissions, à hauteur de 80 milliards d'euros par an d'ici à 2020. Ils doivent également fournir de l'ordre de 40 milliards pour aider les pays en développement à s'adapter aux impacts inévitables des changements climatiques.

Cette « facture » de 120 milliards d'euros peut être répartie entre les pays industrialisés en utilisant un indice de « Responsabilité-Capacité » telle que celui développé par le *Greenhouse Development Right Framework*. L'Union européenne devrait ainsi fournir plus de 30 milliards d'euros par an d'ici en 2020. En septembre 2009, la Commission européenne a annoncé que l'Europe pourrait s'engager entre 2 et 15 milliards, soit entre 7 et 50% de ce qui est nécessaire. Autrement dit, l'ambition européenne sur la question des financements est entre 7 et 50%.

L'ambition des pays industrialisés concernant leurs objectifs nationaux de réduction des émissions est aussi importante que celle concernant leurs engagements financiers, ne serait-ce que par ce qu'il y a, en ordre de grandeur, autant de réductions à faire dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Pour avoir le niveau d'ambition d'un pays, nous combinons donc ces deux niveaux d'ambition avec un même poids. Le niveau d'ambition agrégé de l'Union européenne par exemple est ainsi entre un tiers et deux tiers.

Si tous les pays du monde avaient le même niveau d'ambition que l'Europe, cela signifie que le monde ferait entre un tiers et deux tiers de l'effort nécessaire pour éviter un réchauffement de 6.1°C et le limiter en dessous de 2°C. En supposant que le réchauffement décroît de manière linéaire avec le niveau d'ambition, cela signifie que l'ambition européenne conduirait à un réchauffement mondial entre 3.5 et 5°C, soit en moyenne 4,25°C.

